

**société des employés
de commerce**

ensemble, façonnons l'avenir.



Les trois lieux de ma formation d'assistant-e du commerce de détail AFP

Apprentissage

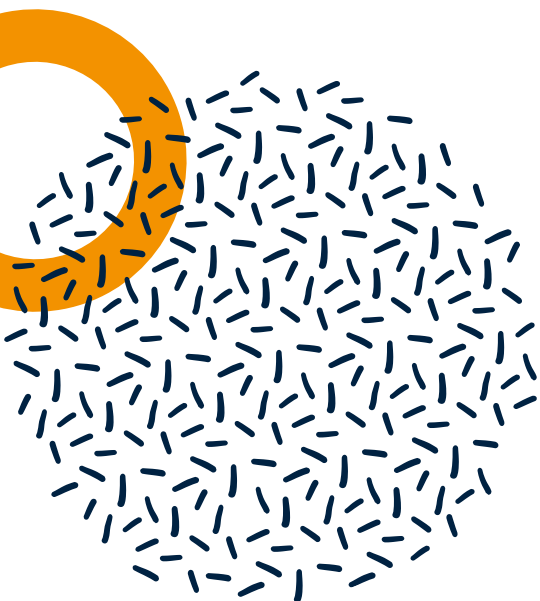
Apprentissage

Les trois lieux de ma formation d'assistant-e du commerce de détail AFP

Ton apprentissage de deux ans est structuré de manière à ce que tu apprennes sur trois lieux différents. Tu acquiers dans ton entreprise formatrice la pratique nécessaire pour effectuer les tâches quotidiennes d'un-e assistant-e du commerce de détail. L'école professionnelle te dispense les connaissances théoriques dont tu as besoin pour ton travail dans l'entreprise. Et les cours interentreprises t'apportent les compétences de base spécifiques à ta branche. Tu trouveras ici les informations essentielles sur ces trois lieux de formation.

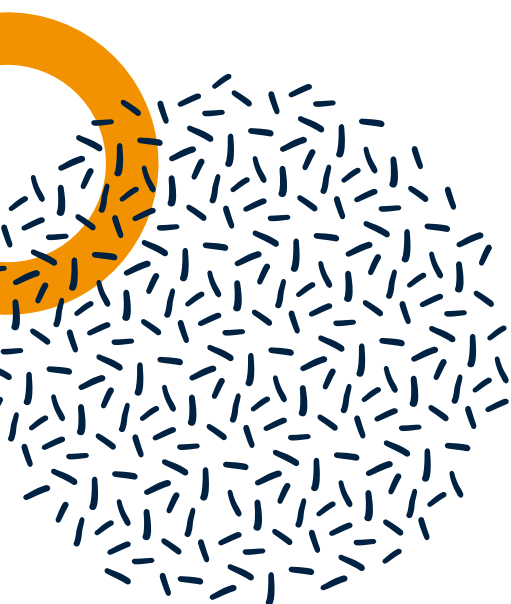
La formation en entreprise

Tu passes la majeure partie de ton apprentissage dans l'entreprise formatrice, en règle générale quatre jours par semaine durant l'ensemble de ta formation. Le principe est celui du «Learning by doing». Pour cela, tu seras encadré-e dans tes tâches par des formatrices et des formateurs en entreprise et pratiques qui t'accompagneront et te soutiendront. Les contenus et le déroulement de ton apprentissage sont fixés dans le plan de formation. Les champs d'apprentissage sont clairement définis et le tout est contrôlé par le biais du dossier de formation numérique. Pendant ton apprentissage, ton formateur ou ta formatrice en entreprise évaluera et prendra note de tes prestations et de ton attitude. En fin d'apprentissage, cette évaluation sera intégrée dans la procédure de qualification. Tes efforts en valent donc la peine.



Apprentissage

Les trois lieux de ma formation d'assistant-e du commerce de détail AFP



Le dossier de formation

Le dossier de formation numérique est l'instrument le plus important de collaboration entre tes trois lieux de formation, soit l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Tout au long de ton apprentissage tu y consignes les compétences opérationnelles et les aptitudes spécifiques à ta branche que tu acquiers. Les mandats pratiques et la grille de compétences prennent également place dans ce dossier et t'aident dans l'acquisition des diverses aptitudes. Toutes et tous les apprenti-e-s doivent tenir ce dossier. Son but est en particulier d'assurer l'acquisition systématique et structurée de tes compétences durant toute ta formation. Une fois par semestre au moins, ta formatrice ou ton formateur en entreprise en discute avec toi, le contrôle et le signe.

Mandats pratiques

Les mandats pratiques sont des mandats de travail qui se présentent dans le cadre de ton travail quotidien (par exemple la conduite d'un entretien de vente). Leur but est de favoriser la mise en pratique de tes connaissances. Pendant tes deux ans d'apprentissage, tu en réaliseras 38.

Un mandat pratique comprend différentes tâches partielles et a pour objectif de faire de toi un ou une professionnel-le compétent-e et indépendant-e. Tu effectues tes mandats pratiques sur la base de situations ou de cas concrets directement liés à ton travail quotidien. Dès qu'ils sont terminés, ils sont consignés dans ton dossier de formation.

Les mandats pratiques jouent un rôle important dans ta formation et ont par conséquent une incidence sur ta note d'expérience en entreprise. Ta formatrice ou ton formateur en entreprise t'informe évidemment régulièrement de tes progrès.

Apprentissage

Les trois lieux de ma formation d'assistant-e du commerce de détail AFP

Grille de compétences

La grille de compétences t'aide à faire le bilan de tes acquis. Elle est adaptée aux champs d'apprentissage que tu étudies au fil de ta formation. En règle générale, elle est organisée autour de deux ou trois questions directrices par compétence opérationnelle et indique les exigences que tu dois satisfaire. Ces questions sont formulées de manière à ce que toi et ta formatrice ou ton formateur en entreprise puissiez déterminer ton degré d'acquisition des différentes compétences opérationnelles en question. De cette manière, tu effectues une auto-évaluation de tes progrès alors que ton formateur ou ta formatrice te donne un point de vue extérieur.

Cours interentreprises (CI)

Les cours interentreprises complètent la formation en entreprise. Ils te permettent d'acquérir les connaissances spécialisées indispensables dans ta branche et de te préparer de manière ciblée à la procédure de qualification en entreprise. Ils sont organisés par la branche de formation et d'examens.

Les journées de CI sont réparties ainsi:

6 jours de CI durant la 1^e année

4 jours de CI durant la 2^e année

La formation scolaire

Durant tes deux années d'apprentissage, tu passes chaque semaine un jour à l'école professionnelle. Tu trouveras ci-dessous une vue d'ensemble des champs dans lesquels tu seras formé-e. En tant que futur-e assistant-e du commerce de détail AFP, tu reçois à l'école professionnelle un enseignement orienté sur les compétences opérationnelles et réparti en différents champs d'apprentissage. Les connaissances de base et les compétences opérationnelles te sont enseignées à l'aide d'éléments opérationnels et d'éléments de connaissances, ces éléments s'agencent à la manière des briques de construction. Les éléments opérationnels te présentent la pratique professionnelle alors que les éléments de connaissances constituent la base de l'enseignement de l'école professionnelle. En plus de langue nationale locale, tu apprendras une langue étrangère jusqu'au niveau A2.

Si tu devais rencontrer des difficultés dans un domaine, renseigne-toi auprès de ton école professionnelle sur les cours d'appui ou les devoirs surveillés. Si en revanche tes prestations scolaires sont bonnes, tu as, au terme de tes deux ans d'apprentissage AFP, la possibilité de faire un apprentissage abrégé de gestionnaire du commerce de détail CFC.

Apprentissage

Les trois lieux de ma formation d'assistant-e du commerce de détail AFP

Tableau des périodes d'enseignement

Enseignement	1e année	2e année	Total
Connaissances professionnelles			
Gestion des relations avec les client-e-s	120	100	220
Gestion et présentation des produits et prestations	60	60	120
Acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations	40	40	80
Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche	60	80	140
Total connaissances professionnelles	280	280	560
Culture générale	40	40	80
Éducation physique	40	80	80
Total des périodes d'enseignement	360	360	720

As-tu des questions?

Tu trouveras un soutien auprès du Service de conseils jeunesse de la Société des employés de commerce.

secsuisse.ch/conseils
jeunesse@secsuisse.ch
+41 32 721 21 37